



Compte-rendu Conseil de quartier Gare du 12 juin 2018

Collège habitants :

Présents : M. DIQUELOU Mme MAGNIN, M. POURSIN, Mme REMY,

Excusé : M. ZAMBONI

Absents : M. MESTRINHO, M.PATURAUD Mme PROUST.

Collège Elus :

Présents : M.PERIDON, M.DELPUECH, Mme GEORGET, Mme GOTIN, M.SEDARD.

Excusé : M. TCHIKAYA

Administration :

Présentes : Mme LACOMBE-CORDIER, Mme BOYER.

M. Diquelou devient titulaire au sein du collège habitants.
Le compte rendu du précédent conseil de quartier est adopté.

1 / Demande de place minute à la gare routière, côté bus

La gare routière n'est pas une compétence communale mais intercommunale : c'est l'agglomération Grand Parisud qui réalise les aménagements. Il n'y a pas d'obligation de place minute. Ce n'était pas une place minute qui existait avant, mais un emplacement de place pour personnes handicapées.

Une réflexion sera toutefois engagée pour une éventuelle place minute côté guichet, l'objectif étant de ne pas bloquer la circulation des bus avec la présence d'autres véhicules.

L'agglomération Grand Paris Sud prévoit de proposer au budget 2019 un réaménagement de la gare côté bus.

Le collège habitants demande s'il est possible de mettre l'information dans la revue de Combs-la-Ville lorsque les abords vont être aménagés? Oui, une communication sera faite au moment opportun.

2/ Nuisances rue des Acacias et rue du Pas du Mulet

Une habitante a écrit en mairie à ce sujet. La co-vice Présidente a fait remonter la question via les conseils de quartier (nuisances diverses, déchets, alcool, trafics). Une réponse a été adressée par courrier à cette habitante le 28 mai par M. le maire.

Le gérant de l'épicerie de la rue des Acacias a été convoqué par le maire le 12 juin : pas encore de retour car cette rencontre a eu lieu le jour du conseil de quartier.

Il faut que les habitants interpellent les forces de l'ordre autant que de besoin lorsqu'ils constatent des nuisances diverses.

Le gérant de l'épicerie dispose bien d'une licence pour la vente d'alcool.

Le collège habitants propose de prévoir une commission au niveau communal pour la mise en place des mesures sur les incivilités (déchets, circulation des véhicules, non-respect des bruits en dehors des heures ...) ?

La commune va saisir l'idée qui est proposée et réfléchir à la façon dont les habitants peuvent être associés sur ces sujets. Lors de la précédente session des conseils de quartier, un groupe de travail consacré aux dépôts sauvages avait été mis en place et avait permis de voir ce qui se faisait sur d'autres communes. De la prévention, via les écoles, a déjà été faite sur les thématiques de l'incivilité.

La puissance publique a toutefois des limites dans ses capacités d'actions.

3/ Nuisances sur parking Beausoleil

Les nuisances reprennent sur le parking (musique, consommation d'alcool, etc.).

L'été dernier des obstacles avaient été mis pour éviter les entrées des véhicules sur le parking. L'action sera renouvelée cet été après la fin des activités culturelles au centre Beausoleil pour fermer le site durant l'été.

Les dégradations du parking sont également évoquées. Les trous seront rebouchés par les services techniques. Toutefois, il n'y a pas de réfection totale du parking prévue.

4/ Demande de ralentisseurs ou de zone 30 avenue Victor Hugo et Lamartine

Avenue Victor Hugo, un comptage de vitesse va être posé prochainement.

Concernant l'avenue Lamartine : un comptage a été opéré mais doit être analysé car il révèle des excès de vitesse. Il est envisagé un aménagement provisoire suivi d'un échange avec les riverains avant d'aboutir à un aménagement définitif (dans l'idée de ce qui a été fait rue Devemy).

Il est signalé que la priorité à droite avenue Lamartine n'est jamais respectée.

Il est également évoqué le fait qu'il soit difficile de passer d'une commune à l'autre avec des réglementations différentes, entre les communes qui ont instauré la priorité à droite partout, et celles pour qui ce n'est pas le cas.

5/ Affaissement de voirie et trous avenue Victor Hugo et Lamartine

Les services techniques vont procéder aux rebouchages des trous.

Concernant l'affaissement, une demande a été faite auprès de la Lyonnaise des eaux. Les services poursuivent les recherches pour qu'une intervention soit réalisée.

Pour ce genre de question, il vaut mieux appeler directement les services techniques pour une prise en charge plus rapide (01 60 60 07 75)

6/ Demande de passage piétons au stop rue de la Clairière

Il existe déjà une traversée piétonne avant et après cette rue.

C'est un sujet qui sera rediscuté avec les services techniques.

Une rencontre pourra se faire sur place avec M. Poursin si besoin.

7/ Poubelles pleines le week-end à la Borne Blanche

Les poubelles de la Borne Blanche sont de la compétence de la commune pour le parc et de l'agglomération pour les chemins qui longent la forêt.

La commune vide les poubelles tous les lundis et vendredis. L'agglomération les vide tous les 15 jours.

La commune ne souhaite pas se substituer à l'agglomération pour vider les poubelles, et interpellera l'agglomération pour un passage plus régulier.

Il est demandé à la commune de réfléchir à mettre plus de poubelles ou de plus grande capacité, notamment à proximité des aires de jeux.

8/ Arbres avenue de la forêt

Des arbres malades ont été abattus, les souches sont enlevées. Il n'y a pas de remplacement programmé actuellement car il y aura une réflexion de réaménagement de voirie pour l'avenue de la forêt. C'est une voirie importante qui nécessitera de gros travaux, avec un impact budgétaire non négligeable, c'est pourquoi il n'est pas judicieux de replanter des arbres maintenant.

Programmation à prévoir mais pas de délai.

9/ Déjections canines

Des distributions de sacs poubelles, des campagnes de sensibilisation et d'affichage ont déjà été réalisées à ce sujet.

M. Diquelou fait passer une photo d'une campagne réalisée il y a plusieurs années quartier Beausoleil avec des peintures incitant les maitres de chiens à les amener dans les caniveaux.

10/ Encombrement au barrage de l'Yerres

Le SYAGE a procédé au nettoyage du site à la demande de la mairie.

Il ne reste à ce jour que des rondins qui n'amènent pas d'obstacle particulier. Ce point est réglé.

Une vigilance est prévue en cas de nouvelles intempéries.

11/ Circulation des quads et motos

Actions : contacts réguliers entre la police nationale et la police municipale avec un soutien important du procureur de la république ce qui permet d'engager des procédures et de les mener à leur terme.

10 procédures ont été menées par la police municipale depuis le début de l'année.

La police prend toutes les informations qui peuvent les aider à identifier les conducteurs. Un formulaire est disponible sur le site de la ville pour faire remonter des signalements : « dites stop aux nuisances des deux roues » (onglet vivre ensemble).

12/ Nuisances sonores en dehors des horaires prévus pour les travaux (bricolage, jardinage, etc.)

La police municipale n'est plus en activité lorsque ces faits se produisent (notamment le dimanche), et la police nationale ne se déplace pas pour ce genre de signalement lorsqu'elle a des demandes plus prioritaires.

Les horaires sont rappelés dans le journal Rencontre.

Un service de médiation Citoyenne, piloté par Mme Salles, 1^{er} maire adjoint, peut accompagner sur la gestion des conflits de voisinage. Cela nécessite une demande écrite de l'habitant concerné, adressée à Mme Salles.

Le collège habitants indique qu'il est gênant de solliciter une médiation pour quelque chose d'interdit et suggère de faire un rappel sur les horaires autorisés au moment des beaux jours en utilisant d'autres moyens que le journal Rencontre (internet, newsletter, etc.)

13/ Accessibilité du laboratoire de radiologie

Il est prévu le déménagement des 2 cardiologues pour la maison médicale à SENART.

Divers :

Pour la visibilité de Carrefour Market et de l'école Beausoleil : La mairie a fait remonter cette problématique au gérant du carrefour par courrier et en se rendant sur place à deux reprises. Un devis devait être réalisé par Carrefour. Toutefois, Carrefour devrait prochainement passer en location gérance et remet ce sujet dans les mains du futur gérant.

Une habitante de l'allée des Tulipes qui se promène à la borne blanche signale des vélos qui roulent trop vite à la borne blanche. Demande de matérialiser la place des piétons et des vélos sur la piste piétons cycle.

Une habitante de la rue de Varennes constate des vitesses excessives et un danger pour les piétons sur les trottoirs étroits.

Le Maire-adjoint

Le Co-Vice Président

Chargé de l'animation des Conseils de quartier

Frédéric PERIDON

Karine MAGNIN



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

**DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
ET MOYENS GENERAUX**
Service Conseils de Quartier et Dynamique Commerciale
Tel : 01.64.13.16.12

Affaire suivie par Aurélie BOYER
Ref : AB 2018-229

Le 2 août 2018

Suivi du conseil de quartier Gare du 12 juin 2018

Le dernier conseil de quartier a fait émerger des questions sur le quartier Gare. Ci-dessous les éléments de réponses pour ces demandes en attente :

Parking du centre Beausoleil

Les trous dans le parking ont été rebouchés fin juin avec de l'enrobé et de la grave. Afin de limiter les nuisances et d'assurer la tranquillité publique, le parking est fermé du 12 juillet au 27 août 2018 période durant laquelle le dojo est fermé et l'activité au centre Beausoleil est très réduite.

Demande de passage piéton au stop de l'avenue de la Clairière

Bien que la demande soit difficilement envisageable en raison de contraintes techniques fortes, nous organiserons une rencontre sur place à la rentrée de septembre.

Demande d'installation de personnages à proximité des passages piétons pour faire ralentir les véhicules

Il n'est pas prévu d'installer ce type d'aménagement qui n'est pas réglementaire et a un coût non négligeable. Toutefois les passages piétons et la bande axiale de la rue de Quincy, entre la rue des Frères Moreau et la rue Victor Hugo seront repris prochainement.

Par ailleurs, des « petits pas de couleurs » seront matérialisés sur les trottoirs pour guider les enfants de l'école vers le centre de loisirs et la restauration avant la rentrée des classes.

Poubelles de l'aire de jeu de la Borne Blanche

Il y a déjà eu des ajouts de poubelles dans ce secteur, mais les sacs poubelles sont régulièrement retirés ou détériorés. La fréquence de ramassage a été augmentée pour la période de printemps/été (deux ramassages par semaine).

Lanternes des candélabres avenue de la Forêt

Suite à votre signalement, les lanternes ont été nettoyées par la société ENGIE fin juin début juillet.

Demande de tracés pour une meilleure cohabitation des piétons et des vélos sur la piste de la rue des Etriviers

Il s'agit d'une voie verte, c'est-à-dire une piste partagée. Par conséquent il n'est pas utile de séparer les piétons des vélos.

Des panneaux désignant la voie verte ont été installés à chaque entrée de la piste. Un panneau manquant sur une entrée le long de la rue des Etriviers sera rajouté dès que possible.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le maire et par délégation,
Le maire-adjoint



Peridon
Frédéric PERIDON